



Issy-les-Moulineaux, le 1<sup>er</sup> mars 2011

---

## **Augmentation de capital de 15 M€ minimum avec maintien du DPS**

### **Entrée de SIPAREX et de CDC Entreprises au capital du Groupe**

Dans le cadre de son plan de développement, le Groupe AUSY annonce ce jour le lancement d'une augmentation de capital pour un montant de 15 millions d'euros. L'opération a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 28 février 2011 sous le numéro 11-056.

Cette augmentation de capital sera réalisée avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (DPS) afin de permettre aux actionnaires du Groupe de participer à l'opération. Les capitaux levés donneront au Groupe AUSY de nouveaux moyens de financement en renforçant ses fonds propres d'une part et en favorisant l'accès à des financements bancaires complémentaires d'autre part.

La période de souscription s'étendra du 14 au 22 mars 2011 (inclus) à un prix de 19€ par action (soit une décote de 16% par rapport au cours de clôture du 25 février 2010).

La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :

- aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 09/03/2011,
- aux porteurs d'actions résultant de l'exercice au plus tard le 09/03/2011 des BSA 2007,
- aux cessionnaires des DPS.

Les titulaires de DPS pourront souscrire à titre irréductible à raison de 10 actions nouvelles pour 46 actions existantes possédées et, à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celles provenant de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.

Entre 797.307 et 851.683 nouvelles actions seront émises le 01/04/2011, et seront cotées sur Euronext sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0000072621). Sur la base de d'une émission de 794.307 actions, la dilution potentielle induite se situe à 18%.

A l'occasion de cette opération, SIPAREX et la Caisse Des Dépôts ont souhaité accompagner le développement du Groupe, et s'associeront aux Managers à travers une holding commune, HISAM. Celle-ci procédera avant le début de la période de souscription à l'acquisition de 129.000 titres AUSY actuellement auto-détenues au prix de 21€ par action.

HISAM acquerra les DPS des actuels concertistes et participera à l'augmentation de capital à titre irréductible et réductible pour un montant maximum de 14,88 M€.

L'entrée de ces deux partenaires au capital d'AUSY constitue une marque de confiance forte et consolidera également le contrôle du Groupe.

## Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de la société AUSY, 88 boulevard Gallieni, sur le site internet de la société [www.ausy.fr](http://www.ausy.fr) ainsi que sur le site de l'AMF [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) et auprès d'Euroland Finance [www.euroland-finance.com](http://www.euroland-finance.com).

## A propos d'AUSY

AUSY (Code ISIN : FR0000072621, code mnémo : OSI) est l'une des premières sociétés françaises de Conseil en Hautes Technologies. Son offre s'articule autour d'une double spécialisation : le management et l'organisation des Systèmes d'Information et la R&D externalisée et les systèmes industriels.

La société est qualifiée « Entreprise Innovante » par l'OSEO et cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris. De plus amples informations sont disponibles sur le site de la société : [www.ausy.fr](http://www.ausy.fr)

## Prochain rendez-vous :

Publication des résultats annuels 2010, le 17 mars 2011 (après bourse)

## Contacts

---

AUSY  
[investors@ausy.fr](mailto:investors@ausy.fr)

ACTIFIN  
Stéphane Ruiz- [sruiz@actifin.fr](mailto:sruiz@actifin.fr)  
Alexandre Commerot - [acommerot@actifin.fr](mailto:acommerot@actifin.fr)  
01 56 88 11 11



Société Anonyme au capital de 3 667 613 euros.  
Siège Social : 88, Boulevard Gallieni – 92445 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex.  
352 905 707 R.C.S. Nanterre.

## RESUME DU PROSPECTUS

Mise à la disposition du public à l'occasion de l'émission et de l'admission sur Euronext d'actions nouvelles, à souscrire en numéraire, dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 15 148 833 euros par émission de 797 307 actions nouvelles (susceptibles d'être portées à 16 181 977 euros, soit 851 683 actions nouvelles) au prix unitaire de 19 euros à raison de 10 actions nouvelles pour 46 actions existantes.

Période de souscription du 14 au 22 mars 2011 inclus.



### Visa de l'Autorité des marchés financiers

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier et notamment des articles 211-1 à 216-1 de son Règlement général, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°11-056 en date du 28 février 2011 sur le présent prospectus. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des documents comptables et financiers présentés.

Le prospectus (le « **Prospectus** ») est composé :

- du document de référence 2009 de la société AUSY (la « **Société** »), déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** ») le 16 avril 2010 sous le numéro D.10-0275 (le « **Document de Référence** »),
- de l'actualisation du document de référence 2009 déposée auprès de l'AMF le 28/02/2011 sous le numéro D.10-0275-01;
- de la présente note d'opération,
- du résumé du Prospectus (inclus dans la note d'opération).

Coordinateur global/Chef de File et Teneur de Livre



EUROLAND FINANCE

*Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social d'AUSY, 88, Boulevard Gallieni - 92445 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex, sur le site Internet de la Société ([www.ausy.fr](http://www.ausy.fr)) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et auprès d'EUROLAND FINANCE ([www.euroland-finance.com](http://www.euroland-finance.com)).*

## RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

---

Visa n° 11-056 en date du 28 février 2011 de l'AMF

### Avertissement au lecteur

Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'offre au public ou dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

Dans la présente note d'opération, la « **Société** » désigne la société AUSY. Le « **Groupe** » désigne la Société et l'ensemble de ses filiales consolidées.

### A. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

#### Dénomination sociale, secteur d'activité et nationalité

La dénomination sociale de la société est: AUSY

AUSY est immatriculé au Registre du Commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 352.905.707.

Le Code APE qui identifie le type d'activité de l'entreprise est le 6202A (conseil en systèmes et logiciels informatiques).

Code ISIN: FR0000072621

La société est cotée sur le compartiment C de NYSE-Euronext Paris.

#### Aperçu des activités

Le Groupe évolue sur le marché du Conseil en Hautes Technologies, avec une double activité : la R&D externalisée et le management des systèmes d'information.

La vocation d'AUSY est d'accompagner ses clients, grands acteurs des secteurs industriel et tertiaire, depuis l'étude jusqu'à la réalisation et la maintenance de leurs projets, d'innover et de générer solutions et produits adaptés à leurs besoins spécifiques en France et à l'étranger.

## Tableau synthétique des capitaux propres et de l'endettement

Le tableau présente l'état des capitaux propres et de l'endettement d'AUSY au 31/12/2010:

<b>Situation des Capitaux Propres et des dettes financières</b>	
En milliers d'euros (données consolidées)	
<b>Total des dettes courantes au 31/12/2010</b>	<b>20</b>
- Faisant l'objet de garanties	
- Faisant l'objet de nantissements	
- Sans garanties ni nantissements	20
<b>Total des dettes non courantes (hors partie courante des dettes long terme) au 31/12/2010</b>	<b>20 308</b>
- Faisant l'objet de garanties	
- Faisant l'objet de nantissements	
- Sans garanties ni nantissements	20 308
<b>Capitaux Propres au 31/12/2010 hors résultat de la période</b>	<b>28 870</b>
- Capital Social	3 667
- Réserves	356
- Primes liées au capital et réserves consolidées du Groupe	24 847
<b>Situation de l'endettement au 31/12/2010</b>	
En milliers d'euros (données consolidées)	
A. Trésorerie*	20 274
B. Instruments équivalents	
C. Titres de placement	11 565
<b>D. Liquidités (A+B+C)**</b>	<b>31 839</b>
E. Créances financières à court terme	
F. Dettes bancaires à court terme	
G. Parts à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	20
H. Autres dettes financières à court terme	
<b>I. Dettes financières à court terme (F+G+H)</b>	<b>20</b>
<b>J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)</b>	<b>-31 819</b>
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	28
L. Obligations émises	20 280
M. Autres emprunts à plus d'un an	
<b>N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)</b>	<b>20 308</b>
<b>O. Endettement financier net (J+N)</b>	<b>-11 511</b>

\* trésorerie incluant la trésorerie Factoring d'un montant de 17.769 K€ soit une trésorerie hors factor de 2.505 K€ et un endettement financier net hors factor de 6.258 K€

\*\* Il n'a pas été tenu compte dans le calcul de la trésorerie, du compte d'immobilisations financières de 1.840 k€ correspondant au compte séquestre destiné à régler au 1er semestre 2011 la part de l'earn-out 2009 de la société DFC.

L'emprunt obligataire émis par la Société a fait l'objet d'un swap de couverture dont la valeur de marché au 31/12/2010 est de -381K€.

Il n'existe aucune dette indirecte ou conditionnelle.

Aucune évolution significative des capitaux propres et de l'endettement financier net du Groupe n'a eu lieu depuis le 31/12/2010.

Pour information il est rappelé que la société a procédé le 2/08/2010 a un rachat de 330.000 titres AUSY pour un montant de 5.973K€.

## Résumé des principaux facteurs de risque propres à la Société et à son activité

### *Risques juridiques*

Du fait de son activité, le Groupe n'encourt que très peu de risques juridiques. Les seuls risques pourraient concerner le non-respect d'engagements contractuels relatifs à des contrats en engagement de résultats.

Le Groupe peut être confronté à des actions individuelles dans le domaine social. Le cas échéant, une provision est actée dans les comptes après consultations et préconisations de la Direction Juridique et évaluation financière du risque.

Depuis le 31/12/2010, il n'existe pas de risque juridique supplémentaire.

### *Risques afférents aux acquisitions envisagées*

Les risques liés à ces opérations peuvent être inhérents à trois choses :

- 1/ des risques non décelés dans les audits d'acquisition,
- 2/ des difficultés d'intégration,
- 3/ une dégradation brutale du contexte macro économique.

### *Risques industriels et environnementaux*

Du fait de son activité de prestations intellectuelles, le Groupe n'est quasiment pas exposé aux risques industriels et environnementaux.

### *Risques de crédit et/ou de contrepartie*

La clientèle du Groupe est essentiellement constituée de grands comptes au 30/06/2010 les dix premiers clients du Groupe représentaient 47% du chiffre d'affaires versus 48% au 30/06/2009. La quasi-totalité des créances clients sont cédées au factor ce qui traduit une bonne diversification de la clientèle.

### *Risques opérationnels*

Du fait de son activité, le Groupe peut être exposé au risque de perte à terminaison sur les projets au forfait.

Ce risque est encadré par :

- La mise en place d'un comité chargé de valider l'acceptation de chaque projet ;
- Un suivi hebdomadaire de l'avancement de chaque projet ;
- Un contrôle financier mensuel.

## Évolution récente de la situation financière et perspective

En K€	31/12/2007 Information financière consolidée 12 mois	31/12/2008 Information financière consolidée 12 mois	31/12/2009 Information financière consolidée 12 mois	30/06/2010 Information financière consolidée 6 mois
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>108 864</b>	<b>138 101</b>	<b>153 831</b>	<b>95 608</b>
Résultat opérationnel courant	5 704	10 604	8 728	6 456
Résultat opérationnel	5 704	9 644	7 970	6 444
Résultat avant impôt	5 303	9 435	7 269	5 982
Résultat après impôt	3 155	6 157	4 749	3 971
<b>Résultat net</b>	<b>3 189</b>	<b>6 226</b>	<b>4 878</b>	<b>4 052</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>3 189</b>	<b>6 186</b>	<b>4 607</b>	<b>3 873</b>
Actif non courants	19 349	21 745	46 512	48 807
Actifs courants	48 049	58 060	79 696	79 882
Capitaux propres	21 018	28 921	34 178	39 107
Passif non courants	6 050	3 846	37 307	33 204
Passif courants	40 331	47 037	54 723	56 377
Dette financière	5 085	2 325	21 890	20 514
Gearing	24,2%	8,0%	64,0%	52,5%

Le chiffre d'affaires consolidé au 30/06/2010, s'établit à 95,6M€ en hausse de près de 33% par rapport à celui du 30/06/2009. A périmètre constant l'activité était en croissance tant en France (+11,8%) qu'au Belux (+15,2%). Au total, la croissance organique du Groupe ressortait à 12%.

Au 30/06/2010, le résultat opérationnel courant du Groupe a plus que doubler, s'établissant à 6,5M€ (soit 6,8% du CA) contre 3,2M€ au 30/06/2009 (4,5% du CA).

Les frais financiers demeurent très maîtrisés à 0,4% du CA, et la trésorerie disponible au 30/06/2010 s'élevait à 29,5M€.

Le résultat net s'établit à 3,9M€ (4,1% du CA contre 2,7% au 30/06/2009) et conforte la situation bilancielle du Groupe.

Le Groupe a publié son chiffre d'affaires annuel 2010 le 10/02/2011. Il s'élève à 197,70M€. Il est précisé que le Groupe estime que le résultat opérationnel courant au 31/12/2010 devrait être compris entre 7 et 7,5% du chiffre d'affaires. Ces données sont des données estimées non auditées, ayant fait l'objet d'un rapport sur des estimations de bénéfice par les contrôleurs légaux.

Le Groupe AUSY a communiqué le 04/01/2011, le projet d'acquisition de l'intégralité du capital et des droits de vote du Groupe APTUS sous réserve de l'obtention de l'accord de l'Autorité de la Concurrence.

Cet accord ayant été obtenu, l'opération d'acquisition d'APTUS a été définitivement réalisée le 09/02/2011. Cette opération permettra, grâce à un accroissement des effectifs de près de 700 collaborateurs, de constituer un acteur d'une taille critique sur le marché de l'ingénierie et du conseil en technologies permettant à celui-ci d'être compétitif et d'augmenter ses capacités et offres. Cette acquisition permettra de renforcer sa présence auprès des clients les plus importants, ces derniers procédant à un resserrement constant de leurs prestataires en sélectionnant ceux disposant de capacités importantes en terme d'effectif, connaissances techniques spécifiques et localisations géographiques.

Elle permettra à AUSY d'acquérir des compétences fortes dans le secteur de l'énergie, secteur à fort potentiel de croissance.

Enfin, elle entrainera une extension de l'implantation géographique, notamment par la pénétration de nouveaux marchés en Espagne et d'une offre near-shore en Tunisie.

Les comptes consolidés non audités au 30/06/2010 établis par APTUS sont présentés au chapitre 7.3. Comptes semestriels de la société cible au 30/06/2010 de l'actualisation du Document de Référence déposé auprès de l'AMF le 28/02/2011 sous le numéro D.10-0275-01.

#### **Déclaration sur le fonds de roulement net**

La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net du groupe, avant augmentation de capital objet de la présente note d'opération, est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date du visa du Prospectus.

### **B. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPÉRATION**

**Raison de l'offre et utilisation du produit de l'émission** La présente Opération a pour finalité de donner à AUSY de nouveaux moyens de financement en :

- renforçant ses fonds propres à hauteur de 15M€,
- favorisant l'accès à des financements bancaires d'un montant de 32M€ pour la réalisation d'éventuelles opérations complémentaires.

Cette augmentation de capital est accompagnée de l'entrée d'un nouvel actionnaire de référence de concert, HISAM, garantissant l'émission envisagée à hauteur de 14 875 814 € et qui acquerra une partie des actions AUSY autodétenues au prix de 21€ par action. Cette acquisition a donné lieu à l'établissement d'un rapport par le Cabinet ACCURACY repris dans le paragraphe 10.3. de la présente note d'opération.

<b>Nombre d'actions nouvelles à émettre</b>	797.307 actions susceptible d'être porté à un maximum de 851.683 actions en cas d'exercice des BSA en circulation.
<b>Prix de souscription des actions nouvelles</b>	19 euros par action.
<b>Produit brut de l'émission</b>	15,15M€ susceptible d'être porté à un maximum de 16,18M€.
<b>Produit net estimé de l'émission</b>	Environ 14,35M€ susceptible d'être porté à un maximum de 15,28M€.
<b>Jouissance des actions nouvelles</b>	Jouissance courante.
<b>Droit préférentiel de souscription (DPS)</b>	<p>La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 09/03/2011</li> <li>• aux porteurs d'actions résultant de l'exercice au plus tard le 09/03/2011 des BSA 2007,</li> <li>• aux cessionnaires des DPS.</li> </ul> <p>Les titulaires de DPS pourront souscrire à titre irréductible à raison de 10 actions nouvelles pour 46 actions existantes possédées. 46 DPS permettront de souscrire 10 actions nouvelles au prix de 19 euros par action) et, à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.</p>
<b>Période de souscription</b>	Du 14 au 22 mars 2011 (inclus).
<b>Valeur théorique du DPS</b>	0,64€ (sur la base du cours de clôture de l'action Ausy le 25/02/2011, soit 22,60€).
<b>Cotation des actions nouvelles</b>	Sur Euronext, dès leur émission prévue le 01/04/2011, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0000072621).
<b>Intention de souscription des principaux actionnaires</b>	<p>Messieurs Jean-Marie Magnet, Philippe Morsillo, Georges Pelte, Fabrice Dupont et Gérard Fillon vont transférer leurs DPS à la société HISAM, SAS détenue au jour du présent prospectus respectivement à 25% par Messieurs Jean-Marie Magnet, Philippe Morsillo, Fabrice Dupont et Gérard Fillon, pour 0,01€ par DPS.</p> <p>HISAM procédera avant le début de la période de souscription de la présente opération à une augmentation de capital d'un montant de 13.490.435€, puis après le</p>



début de la période de souscription à une augmentation d'un maximum de 4.509.565€ soit un total de 18M€, souscrites par SIPAREX et FCID2, ce qui portera leur pourcentage de détention à 99,95% contre 0,0125% pour chacun des dirigeants.

Il est précisé que Messieurs Jean-Marie Magnet et Philippe Morsillo signeront des conventions d'apports à terme à HISAM dont l'effet ne devrait pas intervenir avant respectivement 4 et 3 ans pour 1.000.000 et 100.000 actions AUSY qu'ils détiennent.

La répartition du capital de HISAM sera alors la suivante :

HISAM	Situation en € après apports	
M MAGNET	19 002 250	48,84%
M MORSILLO	1 902 250	4,89%
M DUPONT	2 250	0,01%
M FILLON	2 250	0,01%
<b>Dirigeants</b>	<b>20 909 000</b>	<b>53,74%</b>
<b>SIPAREX et FCID2</b>	<b>18 000 000</b>	<b>46,26%</b>
<b>Total</b>	<b>38 909 000</b>	<b>100,00%</b>

HISAM acquerra 129.000 actions AUSY autodétenues au prix de 21€<sup>1</sup> par action avant le début de la période de souscription et participera à l'augmentation de capital à titre irréductible pour la totalité des actions lui revenant au moyen de l'exercice de ses DPS et, à titre réductible, d'une partie des actions non souscrites par les autres titulaires de DPS, pour un montant maximum de 14,88M€ dans les conditions décrites au 5.2.2. Dans le cas où la souscription effective à titre irréductible et réductible d'HISAM à l'augmentation de capital devait être inférieure à 14,88M€ du fait d'une forte participation des actionnaires historiques, HISAM pourra acquérir une quantité supplémentaire d'actions autodétenues au prix de 21€<sup>1</sup>

## Garantie

Le placement ne fera pas l'objet d'une garantie.

Le début des négociations sur le titre n'interviendra donc qu'à l'issue des opérations de règlement livraison et après délivrance du certificat du dépositaire.

---

<sup>1</sup> Ce prix a fait l'objet d'un courrier d'opinion du cabinet Accuracy présenté au 10.3

## Résumé des principaux facteurs de risque de marché liés à l'opération pouvant influencer sensiblement sur les actions offertes

1. Le marché des DPS ne pourrait offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité.
2. Les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs DPS verraient leur participation dans le capital social de la Société diluée.
3. Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des DPS.
4. La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement.
5. Des ventes d'actions de la Société ou de DPS pourraient intervenir sur le marché, pendant la période de souscription s'agissant des DPS, ou pendant ou après la période de souscription s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société ou la valeur des DPS.
6. En cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les DPS pourraient perdre de leur valeur.
7. Possibilité de limiter l'émission à 75%. Il est à noter que la présente émission fait l'objet d'engagements de souscription à hauteur de 91,15% des 15,15M€ de levée envisagée dans les conditions décrites au paragraphe 5.2.2. ;
8. L'absence de garantie de bonne fin ;
9. L'acquisition annoncée est d'ores et déjà financée mais d'autres opportunités de croissance externe pourraient être remises en cause en l'absence de réalisation de la présente augmentation de capital.

## C. DILUTION ET RÉPARTITION DU CAPITAL

### Actionnariat au 31 décembre 2010.

ACTIONNAIRES	TITRES		DROITS DE VOTE	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>NOMINATIFS</b>				
Jean-Marie MAGNET	1 197 383	32,65%	2 237 290	48,72%
Georges PELTE	159 145	4,34%	318 290	6,93%
Philippe MORSILLO (1)	150 000	4,09%	150 000	3,27%
Fabrice DUPONT	1	0,00%	1	0,00%
Gérald FILLON	12 057	0,33%	12 057	0,26%
<b>Total du CONCERT (2)</b>	<b>1 518 586</b>	<b>41,41%</b>	<b>2 717 638</b>	<b>59,18%</b>
Autres nominatifs	113 584	3,10%	175 164	3,81%
Auto détention (hors contrat de liquidité)	330 000	9,00%	0	0,00%
<b>Total Nominatif</b>	<b>1 962 170</b>	<b>53,50%</b>	<b>2 892 802</b>	<b>63,00%</b>
<b>PORTEURS</b>				
<b>Porteurs</b>	<b>1 699 299</b>	<b>46,33%</b>	<b>1 699 299</b>	<b>37,00%</b>
<b>AUTRES</b>				
Contrat de liquidité	6 144	0,17%	0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>3 667 613</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 592 101</b>	<b>100,00%</b>

(1) Philippe Morsillo détient également 10 actions au porteur.

(2) Messieurs Magnet, Pelte, Morsillo, Dupont et Fillon, ont signé un pacte d'actionnaires le 24/07/2009, comportant une déclaration d'action de concert des signataires à l'égard de la société AUSY.

A la connaissance de la société et au jour de l'établissement de la présente note d'opération, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant, directement ou indirectement, seul ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote de la société.

A la connaissance de la société, il n'y a aucune variation significative de la répartition du capital et des droits de vote depuis le 31/12/2010 jusqu'à la date de la présente note d'opération.

## Actionnariat après cession de 129.000 des titres auto-détenus à HISAM et après augmentation de capital

Après cession de 129 000 des titres auto-détenus à HISAM et augmentation de capital à 100 %				
ACTIONNAIRES	TITRES		DROITS DE VOTE	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>NOMINATIFS</b>				
Jean-Marie MAGNET	1 197 383	26,82%	2 237 290	40,54%
Georges PELTE	159 145	3,56%	318 290	5,77%
Philippe MORSILLO (1)	150 000	3,36%	150 000	2,72%
Fabrice DUPONT	1	0,00%	1	0,00%
Gérald FILLON	12 057	0,27%	12 057	0,22%
HISAM*	487 170	10,91%	487 170	8,83%
<b>Total du CONCERT (2)</b>	<b>2 005 756</b>	<b>44,92%</b>	<b>3 204 808</b>	<b>58,07%</b>
Autres nominatifs	138 276	3,10%	199 856	3,62%
Auto détention (hors contrat de liquidité)	201 000	4,50%	0	0,00%
<b>Total Nominatif</b>	<b>2 345 032</b>	<b>52,52%</b>	<b>3 404 664</b>	<b>61,70%</b>
<b>PORTEURS</b>				
<b>Porteurs</b>	<b>2 113 744</b>	<b>47,34%</b>	<b>2 113 744</b>	<b>38,30%</b>
<b>AUTRES</b>				
Contrat de liquidité	6 144	0,14%	0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>4 464 920</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 518 408</b>	<b>100,00%</b>

\*HISAM est une SAS détenue au jour du présent prospectus respectivement à 25,00% par MM Jean-Marie Magnet (PDG), Philippe Morsillo (DGD), Fabrice Dupont (SG) et Gérald Fillon (DGA). Cf § 5.2.2

(1) Philippe Morsillo détient également 10 actions au porteur.

(2) Messieurs Magnet, Pelte, Morsillo, Dupont et Fillon, ont signé un pacte d'actionnaires le 24/07/2009, comportant une déclaration d'action de concert des signataires à l'égard de la société AUSY. HISAM intégrera le concert existant.

Les hypothèses ayant permis la simulation présentée ci-dessus sont les suivantes :

- Sur la base de l'émission de 797.307 actions nouvelles
- Absence d'exercice de BSA avant l'ouverture de la période de souscription.
- Cession de l'ensemble des DPS du concert à la société HISAM qui utilise l'intégralité de ses DPS pour souscrire à titre irréductible.
- Cession de 129.000 actions auto-détenues à HISAM antérieurement à la réalisation de l'augmentation de capital. HISAM utilisera donc les DPS qui seront détachés de ces actions
- Souscription de tous les autres actionnaires à titre irréductible.
- Cession sur le marché des DPS des actions auto-détenues par Ausy et de ceux du contrat de liquidité (pour simplifier la lecture les actions issues des DPS cédés sur le marché ont été intégrées dans le flottant au porteur).

**Actionnariat après cession de 129.000 des titres auto-détenus à HISAM, augmentation de capital, et prise en compte des instruments dilutifs**

ACTIONNAIRES	TITRES		DROITS DE VOTE	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>NOMINATIFS</b>				
Jean-Marie MAGNET	1 279 725	22,75%	2 319 632	34,73%
Georges PELTE	183 880	3,27%	343 025	5,14%
Philippe MORSILLO (1)	279 128	4,96%	279 128	4,18%
Fabrice DUPONT	146 428	2,60%	146 428	2,19%
Gérald FILLON	135 414	2,41%	135 414	2,03%
HISAM*	487 170	8,66%	487 170	7,29%
<b>Total du CONCERT (2)</b>	<b>2 511 745</b>	<b>44,65%</b>	<b>3 710 797</b>	<b>55,56%</b>
Autres nominatifs	706 190	12,55%	767 770	11,50%
Auto détention (hors contrat de liquidité)	201 000	3,57%	0	0,00%
<b>Total Nominatif</b>	<b>3 418 935</b>	<b>60,78%</b>	<b>4 478 567</b>	<b>67,05%</b>
<b>PORTEURS</b>				
<b>Porteurs</b>	<b>2 200 473</b>	<b>39,12%</b>	<b>2 200 473</b>	<b>32,95%</b>
<b>AUTRES</b>				
Contrat de liquidité	6 144	0,11%	0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>5 625 550</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 679 038</b>	<b>100,00%</b>

\*HISAM est une SAS détenue au jour du présent prospectus respectivement à 25,00% par MM Jean-Marie Magnet (PDG), Philippe Morsillo (DGD), Fabrice Dupont (SG) et Gérald Fillon (DGA). Cf § 5.2.2

(1) Philippe Morsillo détient également 10 actions au porteur.

(2) Messieurs Magnet, Pelte, Morsillo, Dupont et Fillon, ont signé un pacte d'actionnaires le 24/07/2009, comportant une déclaration d'action de concert des signataires à l'égard de la société AUSY.

Les actions potentiellement issues de l'exercice des 5.503.022 BSA 2007 et des 877.480 BSAAR 2009 au 31/12/2010 représentent respectivement 250.137 et 877.480 titres.

22 BSA 2007 donnent le droit de souscrire une action nouvelle au prix de 18€ jusqu'au 15/10/2012 inclus,

Chaque BSAAR 2009 donne le droit d'exercer une action nouvelle au prix de 17€ du 20/10/2011 au 20/10/2016 inclus.

De façon à tenir compte de l'augmentation de capital objet de la présente note d'Opération, un réajustement de la parité d'exercice desdits instruments a été appliqué selon la formule suivante :

Valeur de l'action après détachement du DPS + Valeur du DPS
Valeur de l'action après détachement du DPS

Par hypothèse la valeur du DPS retenue a été la valeur théorique de ce droit telle qu'elle figure au chapitre 5.1.3 de la présente Note d'Opération, soit 0,6429, arrondi ci-dessous à 0,64€.

Dès lors, sur la base d'un cours de l'action au 25/02/2011 de 22,60€ le réajustement de la parité d'exercice des instruments sera le suivant :

$$\frac{21,96 \text{ (Valeur de l'action après détachement du DPS)} + 0,64 \text{ (Valeur du DPS)}}{21,96 \text{ (Valeur de l'action après détachement du DPS)}}$$

= **1,0292778**

Ainsi les 250 137 actions normalement issues de l'exercice des BSA 2007 deviennent 257.460 et les 877.480 actions issues de l'exercice des BSAAR 2009 deviendront 903 170 actions.

A titre informatif, il est précisé que les membres du concert détiennent directement ou indirectement des instruments dilutifs (BSAAR 2009 et BSA 2007).

Le détail de ces détentions est présenté au chapitre 4.6 de l'actualisation du Document de Référence 2009 déposé auprès de l'AMF le 28/02/2011 sous le numéro D.10-0275-01.

La souscription à cette augmentation pourrait entraîner pour HISAM le franchissement direct et individuel du seuil de 30% du capital et des droits de vote d'AUSY qui est susceptible de déclencher le dépôt obligatoire d'une offre publique d'achat. De la même manière, les membres du concert existant au sein d'AUSY pourraient voir leur participation augmenter de plus de 2% en mois de 12 mois. Cependant, dans sa séance du 01/02/2011, le Collège de l'Autorité des Marchés Financiers a octroyé à HISAM et au concert existant une dérogation au dépôt obligatoire d'un projet d'Offre Publique sur les titres AUSY et un avis relatif à cette dérogation a été publié le 28/02/2011 sous le numéro XX.

## Dilution

### Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres et la situation de l'actionnaire

L'incidence de l'émission envisagée pour un actionnaire détenant 1% du capital avant l'opération et qui ne participerait pas à l'opération serait la suivante (en tenant compte de l'exercice des BSA 2007 et des BSAAR 2009 non encore exercés au 31/12/2010 et après ajustement de la parité suite à la réalisation de l'augmentation de capital objet de la présente note d'opération) serait :

Réalisation de l'Offre à 100%			
Opérations sur capital	Nombre d'actions	%age après dilution	Capitaux propres par action au 31/12/2010*
<b>Avant Opération</b>	<b>3 667 613</b>	<b>1,00%</b>	<b>7,87 €</b>
Actions issues de l'Augmentation de capital	797 307		
<b>Après Augmentation de capital</b>	<b>4 464 920</b>	<b>0,82%</b>	<b>9,86 €</b>
Actions issues de l'exercice des BSA 2007	257 460		
<b>Après exercice des BSA 2007</b>	<b>4 722 380</b>	<b>0,78%</b>	<b>10,30 €</b>
Actions issues de l'exercice des BSAAR 2009	903 170		
<b>Après exercice des BSAAR 2009</b>	<b>5 625 550</b>	<b>0,65%</b>	<b>11,38 €</b>
<b>Dilution totale induite</b>		<b>34,80%</b>	

\*hors résultats de la période

Avant ajustement de la parité suite à la réalisation de l'augmentation de capital :

- 22 BSA 2007 donnent le droit de souscrire une action nouvelle au prix de 18€ jusqu'au 15/10/2012 inclus
- Chaque BSAAR 2009 donne le droit d'exercer une action nouvelle au prix de 17€ du 20/10/2011 au 20/10/2016 inclus.

## D. MODALITÉS PRATIQUES

### Calendrier indicatif de l'augmentation de capital

01/02/2011	Obtention de la dérogation à l'obligation de réaliser une Offre Publique du fait du franchissement de seuils de détention par la société HISAM
10/02/2011	Communiqué du chiffre d'affaires annuel 2010
28/02/2011	Visa de l'AMF sur le Prospectus.
01/03/2011	Diffusion du communiqué de presse de la Société et de l'avis d'émission de NYSE-Euronext.
01/03/2011	Cession de 129 000 actions autodétenues à HISAM au prix de 21€ par action[2]
02/03/2011	Publication au BALO de l'avis informant les porteurs de BSA 2007 de la suspension de leur faculté d'exercice des BSA 2007
09/03/2011	Début du délai de suspension de la faculté d'exercice du droit à attribution d'actions attaché aux BSA 2007
14/03/2011	Ouverture de la période de souscription - Détachement et début des négociations des DPS sur Euronext.
17/03/2011	Annonce résultat annuel – Réunion SFAF
18/03/2011	Cession des DPS des dirigeants à HISAM
22/03/2011	Clôture de la période de souscription - Fin de la cotation des DPS.
23/03/2011	Reprise de la faculté d'exercice du droit à attribution d'actions attaché aux BSA 2007.
30/03/2011	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société et de l'avis de NYSE-Euronext indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.
01/04/2011	Émission des actions nouvelles - Règlement-livraison.
04/04/2011	Admission des actions nouvelles aux négociations sur Euronext.
A partir du 04/04/2011	Cession complémentaire éventuelle d'actions autodétenues à HISAM au prix de 21€ par action[2]

[2] Ce prix a fait l'objet d'un rapport du cabinet Accuracy présenté au 10.3

### Pays dans lesquels l'offre sera ouverte

L'offre sera ouverte au public uniquement en France.

### Procédure d'exercice du DPS

Pour exercer leurs DPS, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 14 et le 22/03/2011 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les DPS non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 22/03/2011 à la clôture de la séance de bourse.

### Intermédiaires financiers

Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 22/03/2011 par les intermédiaires financiers teneurs de comptes.

Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues par CACEIS CORPORATE TRUST jusqu'au 22/03/2011 inclus.

**Établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital :**

**CACEIS CORPORATE TRUST**

14 rue Rouget de l'Isle, 92130 Issy-les-Moulineaux  
Téléphone : 01 57 78 00 00

**Coordinateur global / Chef de File et Teneur de Livre de l'offre**

***Euroland Finance***

17 Avenue George V – 75 008 Paris  
Tel : 01.44.70.20.80

**Contact Investisseurs**

***AUSY***

Fabrice Dupont  
investor@ausy.fr

***ACTIFIN***

Stéphane Ruiz et Alexandre Commerot  
76/78 Rue Saint Lazare – 75 009 Paris  
Tel. : 01.56.88.11.11

**Mise à disposition du Prospectus**

Le Prospectus est disponible sans frais au siège social d'AUSY sis 88, boulevard Gallieni - 92445 Issy-les-Moulineaux Cedex, sur le site Internet de la Société ([www.ausy.fr](http://www.ausy.fr)) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et auprès d'Euroland Finance ([www.euroland-finance.com](http://www.euroland-finance.com)).